

COMPTE-RENDU ET PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du Mardi 21 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le mardi vingt-et-un décembre à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Vallon Pont d'Arc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre PESCHIER, Maire,

Etaient présents : PESCHIER Pierre – ROPERS Marie-Laure – DIVOL Max – VOLLE Nathalie – MAIRESSE Nadine – CHARMASSON Yves – BARALE Ange – VIALLE Marie-Thérèse – DUPUIS Jean-Claude – DUPRE DALZON Anne-Sophie – HEYDEL Laura – DUJARDIN Laurent – LEBON Josiane – RABIER Maryse – BENAHMED Claude

Absents : SAPIN Christian – GESLIN Jocelyne – BOUCANT Richard – MASSOT Guy

Pouvoirs : SAPIN Christian à MAIRESSE Nadine
GESLIN Jocelyne à VIALLE Marie-Thérèse
BOUCANT Richard à BARALE Ange

PRESENTS	15
ABSENTS	4
POUVOIRS	3
VOTANTS	18

Secrétaire de séance : Max DIVOL

Ouverture de séance : 18H20

Date de la convocation : 15 décembre 2017

Nombre de conseillers en exercice : 19

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ainsi que le Décret n°3016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et plus spécifiquement son article 27 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2122-21 6° qui prévoit que le Maire est chargé d'exécuter les décisions du Conseil municipal et en particulier de souscrire les marchés ;

Vu la délibération n°052/2014 ne donnant au Maire délégation que pour les marchés de travaux d'un montant de 500 000 € HT maximum

Vu le marché à procédure adapté en 11 lots séparés lancé le 17 octobre 2017 pour la construction d'un espace couvert sportif, avec une date de remise des offres fixée au 22 novembre 2017 à 17h00 ;

Vu les propositions du maître d'œuvre formulées dans son rapport d'analyse des offres remis lors de la CAO informelle du 19 décembre 2017 ;

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil la procédure de marché public de travaux à procédure adaptée lancée le 17 octobre 2017, en 11 lots séparés, pour la construction de l'espace couvert sportif de Vallon Pont d'Arc et pour laquelle il a reçu autorisation d'engager le projet par la délibération n°122-2017.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie à trois reprises le jeudi 30 novembre 2017 à 10h30 pour l'ouverture des 39 plis reçus, le lundi 11 décembre 2017 à 10h30 pour le premier rendu de l'analyse des offres et le mardi 19 décembre 2017 à 9h30 pour le rendu définitif de l'analyse des offres suite aux négociations et/ou aux demandes de précisions techniques formulées suite au rendu initial de l'analyse des offres.

Sur la base selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité (à savoir 50 % pour la valeur technique de l'offre et 50 % pour le prix des prestations), il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur les offres les meilleures proposées par le Maître d'œuvre et ayant recueilli l'avis favorable de

la Commission d'Analyse des Offres, concernant les lots n°2 à 11, le lot n°1 demandant un délai supplémentaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'**UNANIMITÉ** :

☞ **ATTRIBUE** les marchés publics suivants :

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE - TRAVAUX CONSTRUCTION DE L'ESPACE COUVERT SPORTIF		
	<u>Entreprise retenue</u> (Nom et adresse)	<u>Montant du marché</u> (HT)
LOT 2 <i>Charpente métallique – Bardage</i>	ECBM <i>Fromento</i> 69790 ST BONNET DES BRUYERES	250 000,00 €
LOT 3 <i>Etanchéité</i>	SOBRABO <i>45 rue Roberval</i> 26000 VALENCE	172 339,93 €
LOT 4 <i>Menuiseries extérieures aluminium – serrurerie</i>	ESCHARAVIL <i>ZI Le Lac</i> 07000 PRIVAS	103 701,00 €
LOT 5 <i>Menuiseries intérieures bois</i>	RANCHON <i>Le Pont</i> 2 Faubourg Jean Mathon 07200 AUBENAS	84 508,50 €
LOT 6 <i>Doublages – cloisons – plafonds – peintures</i>	TOGNETTY <i>ZI Ripotier Haut</i> 63 Avenue Jean Monnet 07200 AUBENAS	113 637,15 €
LOT 7 <i>Carrelages – faïences</i>	CHAMPETIER <i>Lavabre</i> 07460 ST SAUVEUR DE CRUZERES	54 834,00 €
LOT 8 <i>Sols sportifs</i>	AUBONNET & FILS <i>58 bis rue de Charlieu</i> Cours la ville 69470 COURS	128 846,14 €
LOT 9 <i>Electricité</i>	ROBERT SECAV ELEC <i>Chemin des Chamboulas</i> 07200 UCEL	<i>Marché de base : 72 658,00 € Options validées : 13 228,00 € Total : 85 886,00 €</i>
LOT 10 <i>Plomberie – sanitaires – Chauffage et ventilation</i>	CHAUSSABEL <i>Chemin du Poisson</i> 07200 UCEL	<i>Marché de base : 282 882,51 € Option validée : 3 790,00 € Total : 286 672,51 €</i>
LOT 11 <i>Equipements sportifs</i>	NOUANSPORT <i>Route de Valencay</i> 37460 NOUANS LES FONTAINES	<i>Marché de base : 29 782,40 € Option validée : 249,20 € Total : 30 031,60 €</i>
Montant total du marché de base Montant total des options validées Montant total des marchés attribués en HT TVA 20% Montant total des marchés attribués en TTC		1 263 407,23 € HT 17 018,00 € HT 1 280 425,23 € HT 256 085,05 € 1 536 510,28 € TTC

↳ **DIT** que le lot n°1 intitulé « Gros œuvre – VRD – Espaces verts – Clôtures » sera ultérieurement attribué
↳ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce marché,
↳ **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2017 et seront reconduits dans les RAR 2017.

FINANCES :

- **DECISIONS MODIFICATIVES AUX BUDGETS 2017 (COMMUNE – ASSAINISSEMENT – EAU)**

Ce point est une nouvelle fois ajourné en raison de la non-réponse de la trésorerie.

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H55.

Fait le 29 décembre 2017,

Le Maire
Pierre PESCHIER



Le secrétaire de séance
Max DIVOL

